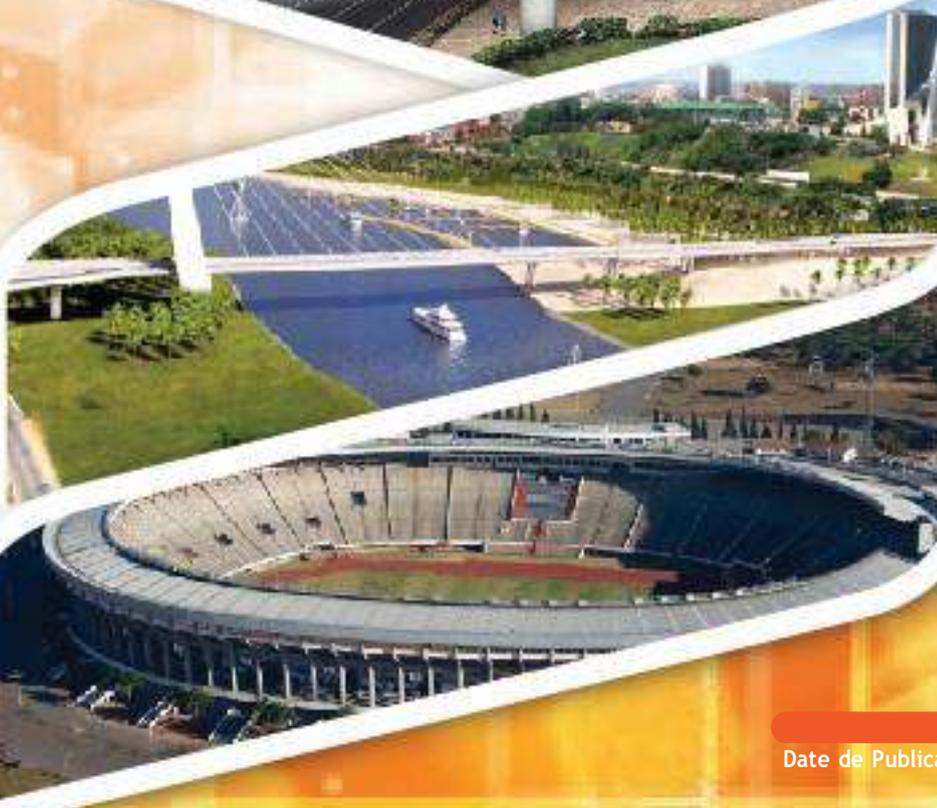




# SITUATION ÉCONOMIQUE & FINANCIÈRE

A FIN SEPTEMBRE 2021



## SOMMAIRE

SYNTHÈSE.....	1
I. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL.....	4
I.1. PAYS AVANCÉS.....	4
I.2. ÉCONOMIES ÉMERGENTES ET PAYS EN DÉVELOPPEMENT .....	5
I.3. MARCHÉS DES PRODUITS EXPORTÉS ET DES CHANGES .....	7
II. CONJONCTURE NATIONALE .....	9
II.1. SECTEUR RÉEL.....	10
II.1.a. Secteur primaire.....	10
II.1.b. Secteur secondaire .....	12
II.1.c. Secteur tertiaire.....	14
II.1.d. Prix .....	17
II.1.e. Emplois.....	20
II.2. FINANCES PUBLIQUES .....	20
II.2.a. Recettes totales et dons .....	20
II.2.b. Dépenses totales et prêts nets .....	21
II.2.c. Financement.....	22
II.3. COMMERCE EXTÉRIEUR.....	22
II.3.a. Exportations.....	23
II.3.b. Importations .....	24
II.3.c. Répartition géographique des échanges .....	24
II.4. SITUATION MONÉTAIRE ET MARCHÉ BOURSIER.....	26
II.4.a. Situation monétaire .....	26
II.4.b. Marché boursier .....	27

# TABLE DES ILLUSTRATIONS

## GRAPHIQUES

Graphique 1 : Evolution du cours du baril de pétrole brut en dollar US par baril.....	7
Graphique 2 : Evolution du cours de la tonne de cacao fèves en dollar US par tonne .....	8
Graphique 3 : Evolution de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle .....	12
Graphique 4 : Production et vente de produits pétroliers.....	13
Graphique 5 : Indice du chiffre d'affaires du commerce de détail .....	15
Graphique 6 : Répartition des passagers au départ d'Abidjan par destination .....	16
Graphique 7 : Evolution de la dynamique de l'indice général des prix à la consommation en glissement annuel .....	18
Graphique 8 : Evolution des principaux agrégats des finances publiques à fin septembre.....	22
Graphique 9: Evolution des principaux agrégats du commerce extérieur spécial (hors biens exceptionnels) à fin septembre.....	22
Graphique 10 : Répartition géographique des exportations à fin septembre 2021 .....	25
Graphique 11 : Répartition géographique des importations à fin septembre 2021 .....	25
Graphique 12 : Principaux indicateurs du marché boursier de l'UEMOA.....	27

## TABLEAUX

Tableau 1 : Taux de croissance du PIB dans les pays avancés (en %).....	5
Tableau 2 : Taux de croissance du PIB dans les pays émergents et pays en développement (en %).....	6
Tableau 3 : Taux de croissance du PIB des pays de l'UEMOA.....	7
Tableau 4 : Principales productions de l'agriculture d'exportation .....	11
Tableau 5 : Evolution des principaux indicateurs du tertiaire.....	15
Tableau 6 : Structure des exportations en valeur sur les 09 premiers mois 2020 et 2021 .....	23
Tableau 7 : Structure des importations en valeur sur les 09 premiers mois 2020 et 2021 .....	24

## LISTE DES ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

<b>AEN</b>	Actifs Extérieurs Nets
<b>AERIA</b>	Aéroport International d'Abidjan
<b>BCEAO</b>	Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
<b>BRVM</b>	Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
<b>BRVM Composite</b>	Indice de l'ensemble des entreprises cotées à la BVRM
<b>BRVM 10</b>	Indice des dix entreprises les plus performantes de la BVRM
<b>BTP</b>	Bâtiments et Travaux Publics
<b>CEDEAO</b>	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
<b>CITA</b>	Centre ivoirien des technologies de l'anacarde
<b>CNRA</b>	Centre National de Recherche Agronomique
<b>COVID-19</b>	Maladie à Coronavirus 2019
<b>DGD</b>	Direction Générale des Douanes
<b>DGE</b>	Direction Générale de l'Economie
<b>FCFA</b>	Franc de la Communauté Financière Africaine
<b>FMI</b>	Fonds Monétaire International
<b>ICA</b>	Indice du Chiffre d'affaires
<b>IHPI</b>	Indice Harmonisé de la Production Industrielle
<b>INS</b>	Institut National de la Statistique
<b>INSEE</b>	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
<b>Kg</b>	Kilogramme
<b>MM12</b>	Moyenne Mobile d'ordre 12
<b>ODR</b>	Obligations De Relance
<b>OPA</b>	Organisations Professionnelles agricoles
<b>OPEP</b>	Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
<b>PAA</b>	Port Autonome d'Abidjan
<b>PASP</b>	Port Autonome de San Pedro
<b>PEM</b>	Perspectives de l'Economie Mondiale
<b>PIB</b>	Produit Intérieur Brut
<b>PNRO</b>	Programme National de Rationalisation de l'Orpaillage
<b>SIR</b>	Société Ivoirienne de Raffinage
<b>SODEMI</b>	Société pour le Développement Minier
<b>TCEN</b>	Taux de Change Effectif Nominal
<b>TCER</b>	Taux de Change Effectif Réel
<b>UEMOA</b>	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
<b>UE</b>	Union Européenne
<b>US</b>	United States (Etats-Unis)

# SYNTHÈSE

Valeurs en FCFA, sauf indications contraires

## ***Poursuite de la reprise de l'économie mondiale***

Au niveau mondial, la reprise de l'activité économique se poursuit en 2021 malgré la persistance de la pandémie. Cette dynamique est soutenue par l'assouplissement des mesures de restriction contre la propagation de la Covid-19, le maintien d'un soutien budgétaire et monétaire ainsi que les avancées enregistrées dans les campagnes de vaccination dans la plupart des pays avancés.

Le Fonds Monétaire International (FMI), dans la mise à jour des « Perspectives de l'Économie Mondiale » (PEM) publiée en octobre 2021, prévoit une augmentation du PIB mondial de 5,9% en 2021, soit 0,1 point de pourcentage de moins que la prévision antérieure.

Toutefois, les économies sont confrontées à des contraintes d'approvisionnement en intrants en raison de la reprise vigoureuse de la demande, notamment de produits industriels, ainsi qu'à la flambée du prix de l'énergie qui pourraient peser à court terme sur l'activité et induire une hausse de l'inflation.

Le marché des matières premières est caractérisé par un accroissement des cours des matières premières, en lien avec la vigueur de la demande et des contraintes sur l'offre. Ainsi, en moyenne sur les neuf premiers mois de l'année 2021, en glissement annuel, les cours du cacao fèves (+1,8%), du café (+28,0%), de l'huile de palme (+66,1%), de l'or (+3,8%), du pétrole brut (+65,5%), du caoutchouc (+30,6%) et du coton (+35,0%) augmentent.

Sur le marché des changes, en moyenne sur les neuf premiers mois de l'année 2021, l'euro s'apprécie par rapport au dollar US (+6,5%) et au yen (+7,4%). Par contre, il se déprécie par rapport au rand sud-africain (-7,3%), au yuan renminbi (-1,5%) et à la livre sterling (-2,3%).

## ***Environnement économique national en amélioration***

Au plan national, l'activité économique continue de tirer profit de l'amélioration de l'environnement des affaires induite par l'allègement des mesures restrictives de lutte contre la propagation de la Covid-2019. En outre, elle bénéficie de la poursuite de l'exécution des projets d'infrastructures

publiques et de la mise en œuvre des mesures de soutien aux populations et aux entreprises.

En effet, grâce à l'efficacité du déploiement du plan de riposte sanitaire, la Côte d'Ivoire est parvenue à contenir la propagation de la maladie à coronavirus, ce qui a permis un retour progressif de l'activité économique à la normalité à partir du second semestre 2020. Les avancées enregistrées dans la vaccination démarrée au début du mois de mars 2021, permettent de renforcer la normalisation de l'activité.

Au 30 septembre 2021, la Côte d'Ivoire compte 60 253 cas confirmés dont 57 995 personnes guéries, 624 décès et 1 634 cas actifs. Aussi, 2 200 971 doses de vaccins ont été administrées.

En raison de la persistance de la crise sanitaire et de ses effets néfastes sur l'activité économique, le Gouvernement poursuit l'exécution du Plan de Soutien Économique, Social et Humanitaire (PSESH), avec une dotation budgétaire de 391,5 milliards en 2021. Ces ressources permettent de maintenir les activités des fonds de soutien aux entreprises et au secteur informel, du fonds de solidarité et de soutien d'urgence humanitaire ainsi que du programme d'urgence agricole.

Au regard de ces développements, l'indice du climat des affaires produit par la BCEAO s'améliore en progressant de 10,6% en moyenne sur les neuf premiers mois de l'année 2021, en glissement annuel. Cette évolution traduit la perception d'une consolidation de la reprise des activités par les opérateurs économiques.

Cependant, sur les neuf mois écoulés de l'année 2021 et comparé à la même période de l'année précédente, l'économie ivoirienne enregistre une perte de compétitivité-prix par rapport à ses principaux partenaires. En effet, le Taux de Change Effectif Réel augmente de 3,7%, sous l'effet de l'appréciation du Taux de Change Effectif Nominal de 4,2%. Le différentiel des prix connaît quant à lui un repli de 0,5%. Toutefois, un gain de compétitivité est enregistré au troisième trimestre 2021 par rapport au deuxième trimestre 2021, après des pertes de compétitivité consécutives sur les huit (8) trimestres précédents.

**Les réalisations sur les neuf premiers mois de l'année 2021 comparées à celles de la même période de 2020 sont présentées ci-après.**

Le **secteur primaire** enregistre une bonne évolution de l'agriculture d'exportation tandis que la production vivrière serait en repli. En effet, au niveau de l'agriculture d'exportation, les productions de cacao fèves (+17,4%), de noix de cajou (+25,3%), d'ananas (+18,4%), de banane dessert (+5,4%), de régime de palme (+9,9% à fin août 2021) et de coton graine (+14,5%) progressent, tirant profit, notamment, de l'amélioration des pratiques agricoles et de la distribution de semences améliorées. Toutefois, le sucre (-11,2%) et le café (-42,5%) enregistrent une baisse de leurs productions. Les cultures vivrières, quant à elles, seraient affectées par la perturbation enregistrée en 2020 des ensemencements de certains produits, en raison du déficit pluviométrique et des restrictions de déplacement imposées par les mesures de lutte contre la Covid-19. En outre, le retard des pluies constaté en début de l'année 2021 contribue à accentuer la baisse de l'offre de produits vivriers.

Le **secteur secondaire**, est caractérisé par un ralentissement du rythme de progression de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI) en volume qui passe de 6,6% à fin août 2021 à 5,4%, sous l'effet d'une contraction de l'activité de 3,1% au mois de septembre, en glissement annuel.

La décélération du rythme d'accroissement de l'activité industrielle provient de l'amointrissement du dynamisme des « industries extractives » (+2,2% contre +6,3% à fin août 2021) et des « industries manufacturières » (+7,2% contre +8,0% à fin août 2021). Par contre, les taux de progression des activités des « industries de production et de distribution d'électricité de gaz et d'eau » (+1,1% après +0,5% à fin août 2021) et des « industries environnementales » (+7,7% après +7,6% à fin août 2021) se renforcent. La production d'électricité poursuit son redressement amorcé au mois de juillet 2021 et ressort en hausse de 0,9%, sous l'effet de l'accélération de la progression de la production de source thermique tandis que la production de source hydraulique reste en baisse (-24,9%).

Au niveau du bâtiment et travaux publics, la contraction de l'indicateur avancé du BTP s'accroît pour se situer à -2,9% après -0,5% à

fin juin 2021, en glissement annuel. Toutefois, les activités du BTP devraient se redresser sur le dernier trimestre de l'année, en relation avec l'accélération de l'exécution des projets d'infrastructures publiques.

Le **secteur tertiaire** consolide son redressement amorcé au second semestre 2020, grâce à l'allègement des mesures restrictives de lutte contre la propagation de la Covid-19. Ainsi, au niveau des transports, le transport routier (+22,1%), le nombre de passagers commerciaux dans l'aérien (+84,9%), le trafic global de marchandises dans le ferroviaire (+7,6%) et dans le maritime (+17,1%) restent bien orientés. De même, les indices du chiffre d'affaires des services marchands (+13,2%) et du commerce de détail (+10,7%) progressent. En ce qui concerne la branche des télécommunications, elle enregistre, à fin août 2021, un accroissement du trafic voix (+56,2%), du chiffre d'affaires (+7,1%) et du nombre total d'abonnements (+9,9%).

Les **prix à la consommation** poursuivent leur tendance haussière, sous l'effet principalement de chocs sur l'offre de produits alimentaires. Ainsi, l'indice général des prix à la consommation augmente de 4,6% au troisième trimestre 2021, en glissement annuel, après des accroissements de 3,0% et 3,9% respectivement aux premier et deuxième trimestres 2021. Cette accélération est imputable aux prix des produits comestibles qui passent d'une augmentation de 4,5% au premier trimestre 2021 à des hausses de 6,0% au deuxième trimestre et 8,7% au troisième trimestre.

En moyenne, sur les neuf premiers mois de l'année 2021, le niveau général des prix s'accroît de 3,8%. Cette progression des prix provient de l'augmentation conjointe des prix des produits comestibles (+6,4%) et ceux des produits non alimentaires (+2,6%).

En moyenne sur les douze derniers mois l'inflation se situe à 3,5%, au-dessus du plafond de 3,0% de la norme de l'UEMOA.

Dans le secteur de l'**emploi formel**, le nombre de salariés progresse de 6,2% à fin septembre 2021 en glissement annuel pour se situer à 1 169 060. Cette embellie est imputable aussi bien au secteur public qu'au secteur privé qui connaissent des hausses respectives de 7,4% et 5,9% de leurs effectifs de salariés.

La situation des **finances publiques** est marquée par la bonne mobilisation des recettes totales et dons qui ressortent à 4 500,7 milliards, en hausse de 22,5% grâce à l'accroissement des recettes fiscales (+23,6%) et des recettes non fiscales (+32,7%).

En ce qui concerne les dépenses totales et prêts nets, ils ont été exécutés à hauteur de 5 258,3 milliards, en augmentation de 4,0%. Cette évolution est en lien avec la hausse des dépenses de « subventions et transferts » et des intérêts payés sur la dette. A l'inverse, les dépenses d'investissement affichent une baisse de 7,3% (-97,0 milliards) et leur taux d'exécution se situe à 57,3% à fin septembre 2021.

Il en ressort un déficit budgétaire de 757,5 milliards qui a été financé par la levée de fonds sur les marchés monétaires et financiers, d'un montant de 2 580,2 milliards (y compris 603,2 milliards de bons de trésorerie). Cette levée de fonds a également permis de régler les échéances du capital de la dette publique.

Les échanges extérieurs hors biens exceptionnels en valeur enregistrent un accroissement en valeur des exportations et des importations respectivement de 18,9% et 21,1%. De ces évolutions, il ressort un excédent commercial de 528,4 milliards quasiment identique à l'excédent de 529,1 milliards enregistré à la même période de 2020. Par ailleurs, le taux de couverture des importations par les exportations se situe à 109,6%, en régression de 2,0 points de pourcentage comparativement à 2020. Quant aux termes de l'échange, ils augmentent de 2,8% sous l'effet d'une hausse des prix à l'exportation (+12,6%) supérieure à celle des prix à l'importation (+3,5%).

La **situation monétaire** est caractérisée par le maintien de l'orientation accommodante de la politique monétaire adoptée le 21 mars 2020 afin de soutenir le financement du secteur privé et des Etats dans le contexte de la crise économique liée à la pandémie à coronavirus. Ainsi, à fin septembre 2021, la masse monétaire au sens large (M2) augmente de 21,9% (+2 521,9 milliards), en glissement annuel, sous l'effet de l'accroissement conjoint des actifs extérieurs nets (+66,3%), des créances nettes sur l'Administration centrale (+18,1%) et des créances sur l'économie (+8,9%).

Sur la **place Boursière de l'UEMOA**, le

redressement des principaux indicateurs de l'activité observé depuis le mois de février 2021 se poursuit, après une baisse enregistrée au cours des cinq années précédentes. Ainsi, en moyenne, sur les neuf premiers mois de l'année 2021, l'indice BRVM 10 croît de 2,2% et l'indice BRVM composite progresse fortement de 14,9%, en glissement annuel. Quant au volume et à la valeur des titres transigés, ils croissent respectivement de 12,2% et 151,2% en moyenne sur la période sous revue.

**En conclusion**, l'économie ivoirienne est caractérisée sur les neuf premiers mois de l'année 2021 par une progression de l'agriculture d'exportation, de la production industrielle et des différentes branches du secteur tertiaire. Le marché de l'emploi formel est dynamique et le financement de l'économie reste soutenu, tirant avantage de l'orientation accommodante de la politique monétaire.

L'exécution budgétaire est marquée par une évolution positive des recettes fiscales tandis que les dépenses d'investissement demeurent en repli avec un taux d'exécution de 57,3% à fin septembre 2021.

Cependant, l'économie ivoirienne enregistre une perte de compétitivité-prix par rapport à ses principaux partenaires, sous l'effet de l'appréciation du taux de change effectif nominal.

Par ailleurs, les tensions sur les prix à la consommation s'accroissent en raison du déficit d'offre lié notamment à la contraction de la production vivrière et l'insécurité dans les zones d'élevage de bétail et de production maraîchère des pays sahéliens.

Au regard de ces évolutions et des perspectives sur le reste de l'année 2021, la prévision de croissance du PIB réel en 2021 est maintenue à 6,5%.

## I. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

### ***Poursuite de la reprise de l'économie mondiale***

Au niveau mondial, la reprise se poursuit en 2021 malgré la persistance de la pandémie. Cette dynamique est soutenue par l'assouplissement des mesures de restriction contre la propagation de la Covid-19, le maintien d'un soutien budgétaire et monétaire ainsi que les avancées enregistrées dans les campagnes de vaccination dans la plupart des pays avancés.

Toutefois, les économies sont confrontées à des contraintes d'approvisionnement en intrants en raison de la reprise vigoureuse de la demande, notamment de produits industriels. Aussi, avec la reprise post-covid-19, des pressions inflationnistes sont observées dans la plupart des économies, en relation avec : (i) la flambée des cours des matières premières, de l'énergie et des denrées alimentaires ; (ii) l'insuffisance de l'offre de matière première qui limite l'activité industrielle et donc la disponibilité des produits finis ; (iii) et la forte augmentation du fret maritime. Ainsi, l'inflation devrait atteindre son pic au cours des derniers mois de l'année 2021 aussi bien dans les pays avancés que dans les pays émergents.

Par ailleurs, les pays en développement sont fortement exposés au risque d'accentuation de la pandémie à coronavirus en raison de leur difficile accès aux vaccins qui sont principalement orientés vers les pays avancés qui ont de plus fortes capacités financières.

Dans ce contexte, le Fonds Monétaire International (FMI), dans les Perspectives de l'Economie Mondiale (PEM) publiées en

octobre 2021, prévoit une augmentation du Produit Intérieur Brut (PIB) mondial de 5,9% en 2021, soit 0,1 point de pourcentage de moins que la prévision antérieure. Cette révision à la baisse du rythme de progression économique prévue pour l'année 2021 résulte de l'effet conjugué d'une croissance moins que prévue dans les pays avancés et plus forte dans les économies émergentes et en développement.

### **I.1. PAYS AVANCÉS**

Les économies des **pays avancés** enregistreraient en 2021, selon le FMI, une progression du PIB de 5,2% contre un accroissement de 5,6% prévu antérieurement, après une contraction de 4,5% en 2020. Cette moindre performance est en grande partie liée aux contraintes d'approvisionnement. Par contre, pour l'année 2022, le FMI table sur une croissance de +4,5% en hausse de 0,1 point de pourcentage par rapport à la prévision antérieure.

Au **Japon**, l'activité économique s'est redressée (+7,7%) au deuxième trimestre en glissement annuel après une contraction de 1,3% au premier trimestre. Au troisième trimestre, l'économie japonaise devrait poursuivre son amélioration grâce à un rebond de la consommation des ménages et des investissements non résidentiels des entreprises. Sur l'ensemble de l'année 2021, le PIB devrait s'améliorer de 3,2%, plus fortement que prévu en juillet 2020 (+2,8%).

Aux **États-Unis**, le taux de progression du PIB en glissement annuel s'est accéléré au deuxième trimestre 2021 pour se situer à 12,2%, après une légère hausse de 0,5%

enregistrée au premier trimestre. Au troisième trimestre, la croissance du PIB américain a ralenti à 4,9% en raison de la recrudescence des infections au variant Delta du coronavirus, qui a incité de nombreux États américains à mettre en place des mesures de restriction dans les différents secteurs de l'économie. Par ailleurs, le pouvoir d'achat des ménages a été érodé par le renchérissement des prix à la consommation qui s'est situé à +5,4% en glissement annuel au mois de septembre 2021, après un accroissement de +5,3% au mois d'août 2021.

Sur l'ensemble de l'année, le FMI prévoit une hausse du PIB de 6,0% contre une prévision antérieure de +7,0%.

**Tableau 1 : Taux de croissance du PIB dans les pays avancés (en %)**

Pays	Réalisé 2020	Prévisions 2021	
	PEM octobre 2021	Mise à jour des PEM juillet 2021	PEM octobre 2021
<b>Mondiale</b>	<b>-3,1</b>	<b>6,0</b>	<b>5,9</b>
<b>Pays avancés</b>	<b>-4,5</b>	<b>5,6</b>	<b>5,2</b>
<i>Etats Unis</i>	-3,4	7,0	6,0
<i>Japon</i>	-4,6	2,8	2,4
<i>Royaume-Uni</i>	-9,8	7,0	6,8
<b>Zone Euro</b>	<b>-6,3</b>	<b>4,6</b>	<b>5,0</b>
<i>France</i>	-8,0	5,8	6,3
<i>Allemagne</i>	-4,6	3,6	3,1
<i>Italie</i>	-8,9	4,9	5,8
<i>Espagne</i>	-10,8	6,2	5,7

Source : FMI

Au **Royaume-Uni**, après une baisse de 5,8% au premier trimestre 2021, en glissement annuel, le PIB a enregistré des accroissements de 23,6% et 6,6% respectivement aux deuxième et troisième trimestres 2021. L'activité économique est impulsée par la levée de certaines restrictions à l'activité et à la mobilité consécutive aux progrès réalisés sur le plan de la vaccination. Sur l'ensemble de l'année

2021, le PIB enregistrerait une hausse de 6,8% moins forte que l'augmentation de +7,0% prévue précédemment.

Dans la **Zone Euro**, selon l'estimation préliminaire d'Eurostat, le PIB progresse de 3,7% en glissement annuel au troisième trimestre 2021, après une croissance de 14,2% au deuxième trimestre et un repli de 1,2% au premier trimestre. L'activité économique bénéficie de la vigueur de la consommation et de l'investissement dans le secteur privé et le marché de l'emploi affiche un dynamisme. Ainsi, la Zone Euro devrait enregistrer une croissance de 5,0% sur l'année 2021, meilleure que la prévision précédente de +4,6%. Cette performance serait tirée par la France (+6,3%), l'Italie (+5,8%), l'Espagne (+5,7%) et l'Allemagne (+3,1%). À l'instar des autres régions du monde, la zone euro connaît une accélération de l'inflation qui devrait ressortir à +1,9% en 2021 contre respectivement +0,2% et +1,2% en 2020 et 2019.

## I.2. ÉCONOMIES ÉMERGENTES ET PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Dans les **économies émergentes et en développement**, le taux d'accroissement du PIB pour l'année 2021 a été révisé à la hausse de 0,1 point de pourcentage, pour s'établir à 6,4%.

La **Chine** enregistre en glissement annuel, une augmentation de son PIB de 4,9% au troisième trimestre 2021, après des rebonds de 18,3% et 7,9% respectivement aux premier et deuxième trimestres 2021. En dépit de cette progression de l'activité, l'économie chinoise est confrontée à une crise de l'immobilier et à un déficit d'offre d'électricité qui pèse sur les chaînes de production. Ainsi, selon le FMI, le taux de

croissance du PIB de l'année 2021 de la Chine se situerait à 8,0% contre un taux de +8,1% prévu antérieurement et de +2,3% réalisé en 2020.

**Tableau 2 : Taux de croissance du PIB dans les pays émergents et pays en développement (en %)**

Pays	Réalisé 2020	Prévisions 2020	
	PEM octobre 2021	Mise à jour des PEM juillet 2021	PEM octobre 2021
<b>Pays émergents</b>	-2,1	6,3	6,4
<i>Chine</i>	2,3	8,1	8,0
<i>Russie</i>	-3,0	4,4	4,7
<i>Brésil</i>	-4,1	5,3	5,2
<i>Inde</i>	-7,3	9,5	9,5
<b>Afrique subsaharienne</b>	-1,7	3,4	3,7
<i>Nigéria</i>	-1,8	2,5	2,6
<i>Afrique du sud</i>	-6,4	4,0	5,0

Source : FMI

Au **Brésil**, le PIB a progressé de 2,3% et 12,4% respectivement aux premier et deuxième trimestres 2021, en glissement annuel. Au troisième trimestre, les indicateurs conjoncturels disponibles augurent de la poursuite du redressement de l'activité, notamment dans les secteurs de la manufacture et des services. Sur l'année 2021, le PIB du Brésil devrait rebondir de 5,2% selon le FMI, en lien notamment avec le déploiement rapide de la vaccination et le renforcement de la demande aussi bien intérieure qu'extérieure.

En **Inde**, le PIB s'est accru de 1,6% et 20,9% aux premier et deuxième trimestres 2021 en glissement annuel respectivement. Cette dynamique semble se poursuivre au troisième trimestre 2021 avec la vitalité de la production industrielle et la reprise continue de l'activité dans les services en lien avec la progression de la vaccination. Le FMI prévoit une croissance de 9,5% du PIB indien en 2021, en ligne avec les

projections de juillet 2021.

En **Afrique Subsaharienne**, le PIB augmenterait de 3,7% en 2021, plus fortement que la croissance prévue précédemment. Cependant, le risque d'une accélération de la Covid-19 pèse sur les perspectives, en raison notamment de la faiblesse du taux de vaccination et des difficultés d'application des mesures barrières dans ces économies constituées d'une grande part de la population vivant au jour le jour.

De façon spécifique, les taux de croissance du PIB se situeraient à +5,0% pour l'Afrique du Sud et +2,6% pour le Nigéria en 2021 contre des prévisions de croissance antérieures de +4,0% et +2,5% respectivement. Le Nigéria a vu son PIB augmenter de 6,1% en glissement annuel au deuxième trimestre 2021 après +0,5% le trimestre précédent. L'économie nigériane bénéficie de la reprise progressive de l'activité commerciale et des déplacements locaux et internationaux.

En Afrique du Sud, après une contraction de 2,5% au premier trimestre 2021, en glissement annuel, le PIB a rebondi de 19,4% au deuxième trimestre 2021 grâce à une meilleure tenue du secteur agricole.

#### ✓ **Pays de la zone UEMOA**

L'activité de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) s'accélère en 2021 après la décélération enregistrée en 2020, grâce à l'allègement des mesures restrictives, à la mise en œuvre des plans de relance et à la bonne orientation des prix des principaux produits de base exportés. Le PIB de l'Union s'est accru respectivement de 3,2% et 7,7% aux premier et deuxième trimestres 2021, en glissement annuel, selon la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

Au troisième trimestre 2021, l'activité économique de l'Union maintiendrait sa tendance haussière. Le taux de croissance annuel se situerait à +5,5% en 2021. En dépit de cette évolution favorable, les pays de la zone subissent les problèmes sécuritaires liés au terrorisme qui affecte la production agricole et l'élevage dans les pays sahéliens les plus impactés en raison des déplacements des populations paysannes et des vols de bétails.

Tableau 3 : Taux de croissance du PIB des pays de l'UEMOA

Pays	Croissance du PIB en 2020 (réalisé)	Croissance du PIB en 2021 (prévision)
Bénin	3,8	6,0
Burkina Faso	2,5	7,0
Côte d'Ivoire	1,8	6,5
Guinée Bissau	-1,4	3,3
Mali	-1,2	4,6
Niger	1,2	5,4
Sénégal	1,5	3,7
Togo	1,8	4,8
UEMOA	1,6	5,5

Sources : DGE/DPPSE RSM juin 2021

Par ailleurs, selon les données du bulletin mensuel des statistiques de la BCEAO, le taux d'inflation, dans l'UEMOA en glissement annuel est ressorti à 4,3% à fin septembre 2021 contre 3,5% le mois précédent. L'accélération du rythme de progression des prix est essentiellement tirée par la composante « Alimentation » avec le renchérissement des prix des « fruits et légumes », des « tubercules et plantains », ainsi que des « produits céréaliers » dans la plupart des pays de l'Union.

### I.3. MARCHÉS DES PRODUITS EXPORTÉS ET DES CHANGES

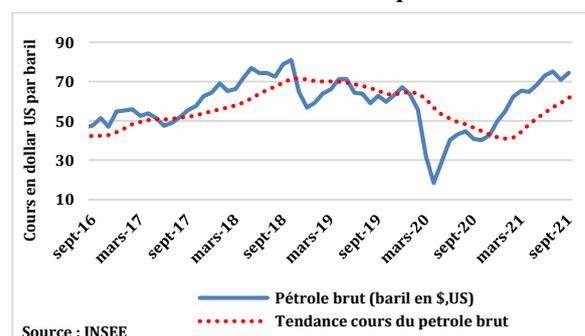
#### Envolée des cours sur le marché des produits de base

Le marché des matières premières

enregistre, en moyenne sur les neuf premiers mois de l'année 2021, en glissement annuel, une progression des cours de la plupart des principaux produits de base exportés ou importés par la Côte d'Ivoire. Cette évolution est en relation avec le regain de la demande mondiale et des contraintes diverses sur l'offre.

Le cours moyen du **pétrole brut** suit une tendance haussière depuis le début de l'année 2021 pour atteindre 74,5 dollars US au mois de septembre 2021. Il croît de 65,5% en moyenne sur les neuf premiers mois de l'année 2021, en glissement annuel. Le pétrole brut bénéficie d'une gestion prudente de l'offre de pétrole par l'OPEP dans un contexte de forte demande mondiale.

Graphique 1 : Evolution du cours du baril de pétrole brut en dollar US par baril

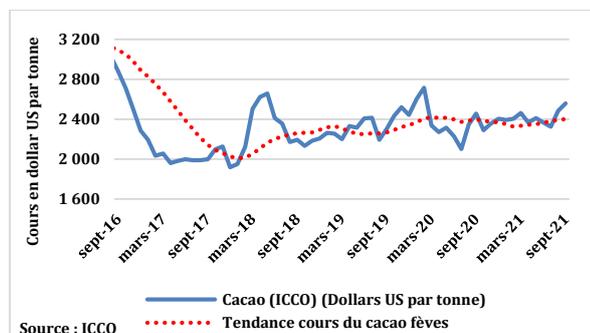


Le cours du **café (indice composite)** poursuit sa tendance haussière amorcée depuis le mois de mai 2020 et s'améliore de 6,2% au mois de septembre 2021, par rapport à août 2021. Le cours du café est impulsé par les incertitudes sur l'offre des principaux pays producteurs notamment le Brésil qui subit des conditions climatiques défavorables. En moyenne sur les neuf premiers mois de l'année 2021, il progresse de 28,0% en glissement annuel.

Le cours du **cacao fèves**, sur le marché de Londres, enregistre un accroissement de 1,8% en moyenne sur les neuf premiers mois de l'année 2021, en glissement annuel.

Au mois de septembre 2021, le prix du cacao poursuit son bond amorcé au mois d'août 2021 et augmente de 3,0% en variation mensuelle, impulsé par la perspective d'une baisse de la production du Ghana au cours de la campagne 2021/2022.

**Graphique 2 : Evolution du cours de la tonne de cacao fèves en dollar US par tonne**



Le cours du **caoutchouc** augmente de 30,6% en moyenne sur les neuf premiers mois de 2021, en glissement annuel. Cependant, il faiblit de 6,9% en variation mensuelle au mois de septembre 2021, après avoir atteint en août 2021 son niveau le plus élevé depuis avril 2017, sous l'effet du recul des importations de la Chine, premier acheteur mondial.

Le cours moyen du **coton** se renforce de 2,0% en variation mensuelle au mois de septembre 2021 et atteint son niveau le plus élevé depuis deux ans. De même, sur les neuf premiers mois de 2021, le cours moyen du coton progresse de 35,0%. Cette reprise tire avantage, en partie, du retour des spéculateurs sur le marché.

Le cours de **l'huile de palme** réalise un gain de 66,1%, en glissement annuel, en moyenne sur les neuf premiers mois de 2021. En variation mensuelle, les cours s'accroissent de 2,3% en septembre 2021, poursuivant leur tendance haussière observée depuis le début de l'année.

En moyenne, sur les neuf premiers mois de 2021, le cours de **l'or** s'affiche en hausse de

3,8% en glissement annuel. Cependant, il décroît de 0,4% au mois de septembre 2021, en évolution mensuelle, pénalisé par la crainte d'un resserrement de la politique monétaire américaine annoncé en juin 2021. Ce resserrement consisterait à réduire les achats d'actifs, ce qui rendrait l'or moins intéressant pour les investisseurs. En effet, le prix de l'or présente généralement une corrélation négative avec les taux d'intérêt américains ajustés de l'inflation (taux réels).

Le cours du **riz blanchi** régresse de 4,1% en moyenne sur les neuf premiers mois de 2021, en glissement annuel. De même en évolution mensuelle, les prix du riz poursuivent leur fléchissement entamé au mois de février et baisse de 0,7% au mois de septembre 2021.

### **Evolution contrastée de l'euro face aux principales monnaies**

Le marché des changes est marqué au cours des neuf premiers mois de l'année 2021, par une évolution contrastée de l'euro par rapport aux principales monnaies, en glissement annuel. En effet, la monnaie de l'Union Européenne s'apprécie par rapport au dollar US (+6,5%) et au yen (+7,4%). En revanche, elle se déprécie par rapport au rand sud-africain (-7,3%), au yuan renminbi (-1,5%) et à la livre sterling (-2,3%).

En variation mensuelle au mois de septembre 2021, la monnaie européenne se déprécie face au yuan renminbi (-0,3%) et au rand sud-africain (-1,4%). A l'inverse, elle s'apprécie par rapport au yen (+0,3%) et à la livre sterling (+0,5%) et reste stable par rapport au dollar US.

## II. CONJONCTURE NATIONALE

*Les valeurs sont en FCFA, sauf indication contraire,  
Tous les chiffres sont à date sauf indications contraires*

Au plan national, l'activité économique continue de tirer profit de l'amélioration de l'environnement des affaires induite par l'allègement des mesures restrictives de lutte contre la propagation de la Covid-19. Elle bénéficie également de la poursuite de l'exécution des projets d'infrastructures publiques et de la mise en œuvre des mesures de soutien aux populations et aux entreprises.

En effet, grâce à l'efficacité du déploiement du plan de riposte sanitaire, la Côte d'Ivoire est parvenue à contenir la propagation de la maladie à coronavirus qui a permis un retour progressif de l'activité économique à la normalité à partir du second semestre 2020. Les avancées enregistrées dans la vaccination démarrée au début du mois de mars 2021, permettent de renforcer la normalisation de l'activité.

En vue de l'accroissement du taux de vaccination, la Côte d'Ivoire a bénéficié d'un appui financier de 100 millions de dollars US du groupe de la Banque Mondiale au mois d'avril 2021. Cet appui devrait permettre de vacciner 10 millions de personnes, grâce (i) à la diversification des sources d'approvisionnement en vaccins, (ii) au déploiement de la vaccination sur tout le territoire national et (iii) à la sensibilisation des populations à la vaccination.

Au 30 septembre 2021, la Côte d'Ivoire compte 2 200 971 doses de vaccins ont été administrées ainsi que 60 253 cas confirmés dont 57 995 personnes guéries, 624 décès et 1 634 cas actifs.

Au regard de la persistance de la crise

sanitaire et de ses effets néfastes sur l'activité économique, le Gouvernement poursuit l'exécution du Plan de Soutien Économique, Social et Humanitaire (PSESH), avec une dotation budgétaire de 391,5 milliards en 2021. Ces ressources permettent de maintenir les activités des fonds de soutien aux entreprises et au secteur informel, du fonds de solidarité et de soutien d'urgence humanitaire ainsi que du programme d'urgence agricole.

Dans ce contexte, l'indice du climat des affaires produit par la BCEAO s'améliore en progressant de 10,6% en moyenne sur les neuf premiers mois de l'année 2021, en glissement annuel. Cette évolution traduit la perception d'une consolidation de la reprise des activités par les opérateurs économiques.

Aussi, la Côte d'Ivoire continue de bénéficier d'une bonne réputation auprès des agences internationales de notation souveraine. Ainsi, dans son dernier rapport sur le pays, publié le 16 juillet dernier, l'agence de notation américaine « Fitch Ratings » a attribué, la note BB- avec perspective stable, contre « B+ » avec perspective positive précédemment. Cette notation intervient peu après celle de l'agence Standard and Poor's, qui avait rehaussé la note souveraine du pays à « BB- » avec perspective stable, le classant ainsi à la 2<sup>ème</sup> place parmi les pays d'Afrique subsaharienne les mieux notés, après le Botswana (BB+) et au même niveau que l'Afrique du Sud.

La Côte d'Ivoire qui est également notée Ba3 par l'agence Moody's, s'inscrit désormais dans le cercle des notations de catégorie «

Double B » auprès de l'ensemble des trois plus grandes agences internationales de notation.

Cependant, sur les neuf mois écoulés de l'année 2021 et comparé à la même période de l'année précédente, l'économie ivoirienne enregistre une perte de compétitivité-prix par rapport à ses principaux partenaires. En effet, le Taux de Change Effectif Réel (TCER) augmente de 3,7% par rapport à la même période de l'année précédente, sous l'effet de l'appréciation du Taux de Change Effectif Nominal de 4,2%. Par contre, le différentiel des prix baisse de 0,5%.

Toutefois, le TCER se contracte de 1,31% au troisième trimestre 2021, en rythme trimestriel, dénotant d'un gain de compétitivité par rapport au deuxième trimestre 2021. Cette embellie intervient après des pertes de compétitivité consécutives sur les huit (8) trimestres précédents.

## II.1. SECTEUR RÉEL

### II.1.a. Secteur primaire

Le secteur primaire enregistre une bonne évolution de l'agriculture d'exportation tandis que l'agriculture vivrière serait affectée notamment par la perturbation des ensemencements enregistrée en 2020.

#### □ *Dynamisme de l'agriculture industrielle et d'exportation*

L'agriculture d'exportation est marquée par une atténuation des difficultés de commercialisation enregistrées en 2020 et une progression de la production de la plupart des principales spéculations, à l'exception du café et du sucre qui se contractent.

La production **cacaoyère** augmente de 17,4% pour se situer à 1 188 171 tonnes sur

la période sous revue. Elle tire profit de l'entrée en production des nouvelles variétés de cacao à haut rendement. Cette dynamique de la production a permis aux producteurs d'obtenir un revenu brut cumulé de 1 041 milliards en accroissement de 24,7% comparé à la période correspondante de 2020. En moyenne, le prix d'achat bord champ s'est situé à 876 FCFA/Kg contre 825 FCFA/Kg un an plus tôt, soit une hausse de 6,2%.

Par ailleurs, les difficultés de commercialisation enregistrées en début d'année causées par le manque de conteneurs au niveau mondial du fait de la crise sanitaire se sont résorbées. Aussi, les activités de broyage de fèves des usines locales perturbées par le rationnement de l'électricité ont repris.

La production de **noix de cajou** s'établit à 968 676,0 tonnes, en accroissement de 25,3%. La filière tire profit de l'introduction de nouvelles variétés améliorées à haut rendement et de la mise en œuvre de meilleures techniques agricoles dans les plantations.

En outre, grâce à la reprise de la demande sur le marché international, la filière est marquée par la normalisation de la commercialisation après les difficultés enregistrées en 2020 ainsi que par le respect du prix bord champ de 305 Fcfa/kg après un prix bord champs de 400 Fcfa/kg en 2020.

Les actions en faveur de l'accroissement de la transformation locale se poursuivent et ont permis d'améliorer l'accès des acheteurs nationaux au financement bancaire. De même, le pays s'est doté d'une usine école dans la ville de Yamoussoukro. Cette usine école dénommée Centre ivoirien des technologies de l'anacarde (CITA) a

pour objectif de soutenir le développement et la vulgarisation des technologies de transformation de l'anacarde. Par ailleurs, des zones agro industrielles dédiées spécialement à la noix de cajou dans les villes de Bondoukou, Bouaké, Séguéla et Korhogo sont prévues dans le cadre de la mise en œuvre du projet de promotion de la compétitivité de la chaîne de valeur de l'anacarde.

En ce qui concerne la capacité de stockage de la production, elle devrait s'améliorer à partir de 2022 avec la construction de 108 entrepôts ayant une capacité globale de stockage de 470 000 tonnes et de 10 parcs de réservoirs de stockage ayant une capacité de 30 000 tonnes.

S'agissant des filières fruitières, les productions d'ananas et de banane dessert augmentent respectivement de 18,4% et 5,4%. La production de banane dessert est impactée par le développement des plantations industrielles et par la bonne tenue des petites plantations. La filière ananas, quant à elle, bénéficie de nouveaux débouchés grâce à l'installation de deux nouvelles usines de transformation de fruits et légumes. Ces usines devraient contribuer à réduire les pertes post récoltes et à améliorer le revenu des paysans.

Au niveau du coton graine, la campagne 2020/2021 s'est achevée au mois de mai 2021 avec une production de 559 505,43 tonnes en hausse de 14,1% comparé à la campagne précédente. Cette embellie est attribuable à (i) la distribution de semences améliorées à haut rendement, (ii) l'accroissement des surfaces cultivées et du nombre de producteurs, (iii) l'attractivité du prix d'achat bord champ de 300 FCFA/kg, et (iv) la réduction des prix des intrants aux producteurs. Aussi, l'introduction des deux nouvelles variétés

(CI 123 et CI 128) présentées en mars 2021 par le Centre National de Recherche Agronomique (CNRA) devrait contribuer à améliorer la qualité et à accroître davantage la production. De plus, la bonne tenue du secteur devrait être renforcée par la décision du Gouvernement de redynamiser l'industrie textile à travers la relance des activités de la principale usine de textile en Côte d'Ivoire.

Tableau 4 : Principales productions de l'agriculture d'exportation

(En tonnes)	9 premiers mois 2020	9 premiers mois 2021	Variation (%)	Prev (%)
Cacao fèves	1 011 788,7	1 188 171,4	17,4	-3,3
Café	82 323,7	47 350,0	-42,5	-34,1
Noix de cajou	773 236,0	968 676,0	25,3	6,0
Ananas	46 187,7	54 691,3	18,4	6,0
Banane dessert	361 553,0	381 162,1	5,4	6,0
Régime de palme*	1 848 041,7	2 031 129,0	9,9	
Coton graine	368 026,2	421 382,2	14,5	9,2
Sucre	114 036,4	101 296,5	-11,2	1,1

Sources : DGE, OPA, MINADER

\*Données à fin août 2021

La production de sucre connaît une baisse de 11,2% comparativement à la période correspondante de 2020 et reste en deçà des besoins nationaux. En vue de pallier à cette insuffisance et d'améliorer la compétitivité de la filière, les entreprises du secteur devront réaliser un investissement de 151 milliards sur la période 2021-2025 dans le cadre du contrat plan signé le 1<sup>er</sup> mai 2021 avec le Gouvernement ivoirien.

La filière café continue de subir les effets du vieillissement des plantations et de la démotivation des planteurs imputable au repli continu du prix d'achat au producteur. Ainsi, les plantations de café sont converties en d'autres cultures pérennes plus attractives. La production ressort en baisse de 42,5% pour se situer à 47 350 tonnes sur

les neuf premiers mois de l'année 2021. Le prix d'achat sur la période sous revue s'est situé en moyenne à 550 Fcfa en baisse de 21,4%. Dans ce contexte, le revenu brut cumulé des producteurs se contracte de 54,8%.

### ❑ *Perturbation de la production vivrière*

L'agriculture vivrière est affectée par la perturbation des ensemencements enregistrée en 2021 du fait des restrictions de déplacement imposées par les mesures de lutte contre la Covid-19. En effet, la fermeture des frontières terrestres au déplacement des personnes n'a pas permis aux producteurs de bénéficier de la main d'œuvre saisonnière provenant des pays de l'hinterland. En outre, le déficit pluviométrique enregistré au second semestre 2020 impacte la production vivrière. Par ailleurs, le retard des pluies observé au début de l'année 2021 contribue à accentuer le déficit de l'offre de produits vivriers.

Cette contraction attendue de la production est confirmée par le renchérissement des prix des produits vivriers, en moyenne sur les neuf premiers mois de l'année 2021.

## II.1.b. Secteur secondaire

Le secteur secondaire est caractérisé par une décélération du rythme de progression de l'activité industrielle tandis que le repli de l'indicateur avancé du BTP s'accroît.

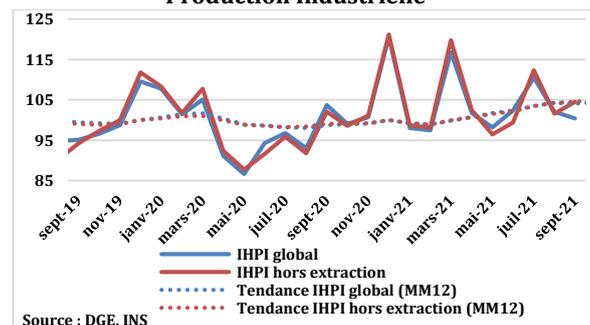
### ❑ *Ralentissement de la hausse de l'activité industrielle*

L'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI) en volume augmente de 5,4% en moyenne sur les neuf premiers mois de l'année 2021. Toutefois, cet accroissement est en décélération comparé

à la hausse de 6,6% enregistrée à fin août 2021, sous l'effet de la contraction de l'activité de 3,1% au mois de septembre, en glissement annuel.

La décélération du rythme d'accroissement de l'activité industrielle provient de l'amointrissement du dynamisme des « industries extractives » (+2,2% après +6,3% à fin août 2021) et des « industries manufacturières » (+7,2% après +8,0% à fin août 2021). Par contre, les taux de progression des activités des « industries de production et de distribution d'électricité de gaz et d'eau » (+1,1% après +0,5% à fin août 2021) et des « industries environnementales » (+7,7% après +7,6% à fin août 2021) se renforcent.

Graphique 3 : Evolution de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle



### ✓ *Affaissement de la hausse des industries extractives*

La production en volume des « industries extractives » s'accroît de 2,2%, moins fortement que la progression de 6,3% enregistrée à fin août 2021.

La hausse enregistrée à fin septembre 2021 résulte de l'augmentation des productions des divisions « extraction de minerais métalliques » (+4,3%) et « autres activités extractives » (+9,2%) ainsi que de la baisse de celles des divisions « extraction d'hydrocarbures » (-4,2%) et « activités de soutien aux industries extractives » (-9,3%).

La division « extraction de minerais

métalliques » est impactée par le dynamisme de la production d'or (+9,6%) et de nickel (+12,8%), tandis que la production de manganèse diminue de 28,8%. La production aurifère bénéficie de la mise en activité de la mine d'or de Yaouré et de l'exécution du Programme National de Rationalisation de l'Orpaillage (PNRO) qui a permis d'améliorer la contribution de la petite mine à l'économie nationale et de réduire les nuisances dues à l'orpaillage clandestin.

La division « extraction d'hydrocarbures » est affectée par la baisse de la quantité produite de pétrole brut, malgré le bond de la production de gaz naturel. En effet, la production de pétrole brut pâtit de la déplétion naturelle des puits et se contracte de 18,3%. A l'inverse, la production de gaz s'accroît de 8,2%, portée par la demande pour la production d'électricité de source thermique.

Au niveau de la division « autres activités extractives », la production de diamant recule de 25,8% à fin août 2021, en raison de l'épuisement des réserves connues exploitables par les méthodes artisanales. Aussi, la SODEMI a mis en œuvre un programme d'identification de nouveaux sites propices à l'exploitation artisanale.

### ✓ *Progression des industries manufacturières en léger ralentissement*

La production en volume des « **industries manufacturières** » enregistre une hausse de 7,2%, en deçà, toutefois, de l'augmentation de 8,0% réalisée à fin août 2021.

Le dynamisme de l'activité manufacturière est attribuable principalement à la progression des divisions « fabrication de boissons » (+17,6%), « activités de

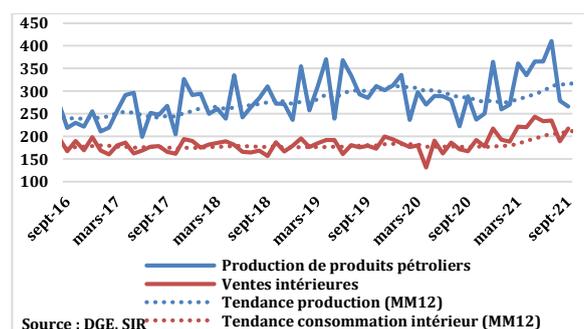
fabrication de textiles » (+20,1%), « imprimerie et reproduction d'enregistrements » (+25,1%), « raffinage pétrolier, cokéfaction » (+10,0%), « fabrication de produits chimiques » (+27,4%), « travail de caoutchouc et du plastique » (+18,1%), « fabrication de matériaux minéraux » (+5,9%), « métallurgie » (+13,4%), « fabrication d'ouvrages en métaux » (+4,8%) et « fabrication de meubles et matelas » (+26,2%).

Toutefois, la production de la division « fabrication de produits alimentaires » se contracte de 8,4%.

En ce qui concerne la division « raffinage pétrolier et cokéfaction », la quantité produite de produits pétroliers s'accroît de 10,0%.

L'activité de la Société Ivoirienne de Raffinage bénéficie de la vigueur des ventes intérieure qui bondissent de 24,6% alors que les exportations baissent de 0,6% en raison de la faiblesse des marges de raffinage.

Graphique 4 : Production et vente de produits pétroliers



### ✓ *Redressement de la production d'électricité*

La production en volume des « **industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau** » se consolide et ressort en accroissement de 1,1% après une augmentation de 0,5% à fin août 2021.

Cette embellie provient des divisions « production et distribution d'électricité et de gaz » (+0,8% après une stabilité à fin août 2021), « captage, traitement et distribution d'eau » (+3,6% après +3,3% à fin août 2021). A l'inverse, la production de la division « captage, traitement et distribution d'eau » se maintient en repli de 9,1%.

La production d'électricité poursuit son redressement amorcé au mois de juillet 2021 et ressort en progression de 0,9% à fin septembre 2021 après le repli de 1,0% enregistré à fin juin 2021. Elle est soutenue par l'accélération de la production de source thermique qui s'accroît de 11,7% après +8,8% à fin juin 2021. A l'inverse, la production de source hydraulique recule de 24,9% en raison de la baisse du niveau d'eau des lacs de retenue des barrages hydroélectriques consécutive au déficit pluviométrique enregistré en 2020 et en début d'année 2021.

Dans le contexte de faible hausse de l'offre d'électricité, le marché intérieur a été privilégié avec des consommations d'électricité de moyenne tension et de basse tension qui croissent respectivement de 4,0% et 6,9% au détriment des exportations qui se réduisent de 32,9%.

### **Indicateur avancé du BTP**

Au terme des neuf premiers mois de l'année 2021, la contraction de l'indicateur avancé du BTP s'accroît pour se situer à -2,9% après -0,5% à fin juin 2021, en glissement annuel. Cette évolution défavorable provient de la décélération des rythmes de progression des consommations de ciment (+4,3% après +10,3% à fin juin 2021) et de tôles et bacs (+2,7% après +21,9% à fin juin 2021) ainsi que de l'accentuation du repli de la consommation de bitume (-21,9% après -

14,9%).

Par contre, la hausse de la consommation de sable (+104,8% après +89,5% à fin juin 2021) se consolide, les baisses des consommations de béton (-12,9% après -22,8% à fin juin 2021) et de câbles et fils électriques (-2,3% après -7,9% à fin juin 2021) s'atténuent et la consommation de gravier se redresse pour ressortir en augmentation de 1,2% après un recul de 2,4% enregistré à fin juin 2021.

Le BTP devrait se redresser au cours du dernier trimestre de l'année, grâce à l'accélération de l'exécution des projets d'infrastructures publiques. Les projets en cours d'exécution concernent notamment (i) la réhabilitation des Tours C, D et E de la cité administrative, (ii) la construction du quatrième pont d'Abidjan reliant les communes de Yopougon et du Plateau, (iii) la construction de la tour F de la cité administrative du Plateau, et (iv) la construction du pont reliant les communes de Cocody et du Plateau.

### **II.1.c. Secteur tertiaire**

Le secteur tertiaire consolide son redressement amorcé au second semestre 2020, grâce à l'allègement des mesures restrictives de lutte contre la propagation de la Covid-19. Ainsi, toutes ses composantes s'affichent en hausse.

**Tableau 5 : Evolution des principaux indicateurs du tertiaire**

	09 mois 2019	09 mois 2020	09 mois 2021	Variation 2021/2020
Indice du Chiffre d'Affaires du commerce de détail	146,9	140,8	155,9	10,7%
Indice du Chiffre d'Affaires des services marchands	133,6	139,4	157,9	13,2%
Trafic global maritime - en milliers de tonnes	23 220,2	22 195,2	25 987,5	17,1%
Total voyageurs aérien	1 360 739	582 476	1 076 929	84,9%
Transport ferroviaire (trafic de marchandise - en tonnes)	685 305	697 268	750 050	7,6%

Source : DGE, BCEAO, AERIA, PAA, PASP

### □ Bonne progression du commerce de détail

À fin septembre 2021, l'Indice du Chiffre d'Affaires du commerce de détail demeure bien orienté, malgré une légère décélération de son rythme d'accroissement qui se situe à 10,7%, contre 13,9% au premier semestre 2021. Cette bonne tenue provient de l'ensemble des postes.

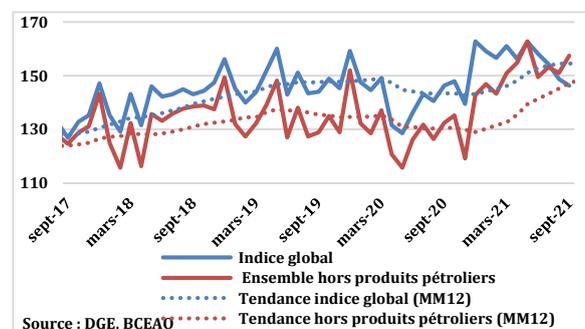
Les ventes de « produits de l'alimentation » augmentent de 18,7%, portées par les ventes des « produits non transformés de l'agriculture, de la chasse ou de la sylviculture » (+4,3%) et des « autres produits de l'alimentation, boissons et tabac » (+21,1%), en dépit de la contraction des ventes des « produits non transformés de la pêche, de la pisciculture ou de l'aquaculture » (-16,6%).

Dans la branche « produits d'équipement et du logement », les ventes augmentent de 17,5% du fait du dynamisme de celles des « matériaux de construction, peinture, verres et articles de verre » et « ameublement, équipement et produits ménagers » qui progressent de 20,1% et 4,7% respectivement.

Les ventes de produits pétroliers connaissent une faible hausse (+0,3%), en dépit de l'augmentation de 25,8% des quantités vendues par la SIR et des légères

hausse des prix à la pompe de gasoil (+1,8%) et de super (+0,8%). Cette situation pourrait s'expliquer par le développement de nouveaux réseaux de distribution qui ne sont pas pris en compte dans l'échantillon enquêté pour l'élaboration de l'ICA.

Dans la branche « véhicules automobiles, motos et pièces détachées », le chiffre d'affaires s'accroît de 24,4%, porté par les ventes de « véhicules automobiles neufs » (+30,3%), de « motos neufs » (+16,6%) et de « pièces et accessoires de véhicules automobiles et motos neufs » (+14,7%).

**Graphique 5 : Indice du chiffre d'affaires du commerce de détail**

Source : DGE, BCEAO

### □ Dynamisme des services marchands

Dans les services marchands, à fin septembre 2021, l'indice du chiffre d'affaires enregistre une hausse de 13,2% comparativement à la même période de 2020. Cette embellie est due à la fois au regain d'activité enregistré dans les secteurs du transport et de l'hébergement, ainsi qu'au dynamisme des services de communication.

#### ✓ Évolution favorable des transports

Le secteur du transport est marqué par la reprise dans l'ensemble de ses branches.

#### ○ Dynamisme du transport ferroviaire

Le trafic global ferroviaire de marchandises

augmente de 7,6%, sous l'effet de la hausse des échanges avec le Burkina Faso (+8,1%) et de la contraction du trafic national (-3,7%).

○ **Hausse continue du transport routier**

Les activités du transport routier connaîtraient une bonne tenue, au regard de la progression de 22,1% de la consommation des carburants gasoil et super. Ce dynamisme est conforté par les résultats de l'enquête de conjoncture réalisée auprès des acteurs du secteur du transport routier formel au deuxième trimestre 2021. En effet, ces derniers, confirment que leurs activités évoluent plus favorablement qu'en 2020.

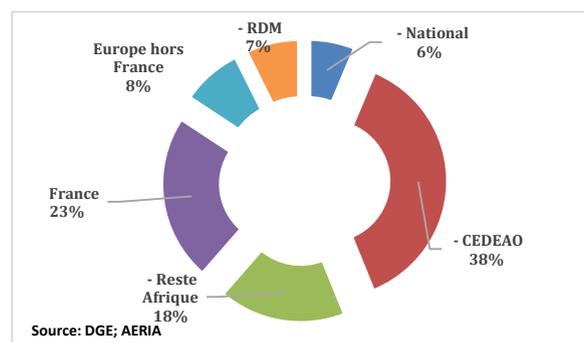
En dépit de cette reprise, le secteur continue de souffrir de la fermeture des frontières terrestres à la circulation des personnes intervenue depuis le 22 mars 2020 dans le cadre de la lutte contre la propagation de la Covid-19.

○ **Redressement continu du transport aérien**

Le redressement du **transport aérien** amorcé après la réouverture des frontières intervenue le 26 juin 2020, se poursuit avec une progression du nombre de passagers commerciaux de 84,9%. Cette reprise est perceptible au niveau de l'ensemble des destinations, à savoir le trafic national (+90,1%), le trafic vers la CEDEAO (+99,5%), le reste de l'Afrique (+72,9%) ainsi que les destinations « Europe » (+69,7%) et « reste du monde » (+162,0%).

Quant à la structure du trafic, elle reste dominée par les destinations « CEDEAO » (37,6% ; 405 235 passagers), « Europe » (31,3% ; 336 990 passagers) et « Reste de l'Afrique » (17,5% ; 188 076 passagers).

**Graphique 6 : Répartition des passagers au départ d'Abidjan par destination**



Malgré ce redressement, l'activité dans ce secteur reste en deçà de son niveau d'avant la crise sanitaire. En effet, le nombre de passagers commerciaux se situe à 1 076 929 après avoir atteint 1 462 208 sur les neuf premiers mois de l'année 2018 et 1 541 037 à la même période de 2019.

L'acquisition, en février 2021, d'un nouvel aéronef par la compagnie Air Côte d'Ivoire devrait permettre de renforcer son positionnement dans le trafic, conformément à son plan quinquennal 2021-2026 qui prévoit outre le renforcement de la flotte, l'arrivée de nouveaux investisseurs et l'ouverture de nouvelles lignes.

○ **Hausse du transport maritime**

Le **transport maritime** poursuit sa tendance haussière amorcée au second semestre de l'année 2020. Le trafic global de marchandises augmente de 17,1% pour se situer à 25 987,5 tonnes à fin septembre 2021, au-dessus du niveau de 23 220,2 tonnes atteint à fin septembre 2019, après être descendu à 22 195,2 tonnes à la même période de 2020.

**Au port d'Abidjan**, le trafic global de marchandises croît de 15,0%, grâce au dynamisme à la fois du trafic national (+13,8%), du transit (+27,8%) et du transbordement (+17,7%). Ainsi, au terme des trois premiers trimestres de l'année 2021, le trafic global de marchandises au

port d'Abidjan s'élève à 21 478 855 tonnes, contre 18 648 501 tonnes à la même période de 2020, au-delà de son niveau d'avant Covid-19 (19 516 240 tonnes en 2019). Cette bonne performance s'explique d'une part, par l'essor du transport de certains minerais tels que le nickel, et d'autre part, par la taille plus importante des navires entrant dans le port. En effet, le port continue de tirer profit des investissements réalisés en 2019, notamment les travaux d'élargissement et d'approfondissement du canal de Vridi qui permettent l'arrivée de navires de plus grandes capacités. Ainsi, comparé à 2019, malgré un recul de 6,9% du nombre de navires entrés, le port d'Abidjan a enregistré une hausse de 10,1% du trafic global de marchandises.

Au **port de San Pedro**, le trafic global de marchandises progresse de 28,4% sous l'effet combiné de la hausse des activités hors transbordement (+36,0%) et du recul des activités de transbordement (-5,3%). Le port tire profit du regain d'activités du secteur secondaire, à savoir l'importation de ciment et l'exportation de minerais tels que le nickel.

#### ✓ **Hausse du volume d'activités dans les TIC**

Dans le secteur des télécommunications, à fin août 2021, le volume d'activité, le chiffre d'affaires et le nombre d'abonnements sont en hausse.

Le trafic voix total du secteur progresse de 56,2%, du fait de l'accroissement de 56,3% de celui de la téléphonie qui représente plus de 99% du nombre total de minutes d'appel. Ainsi, cette bonne dynamique du trafic voix n'est quasiment pas influencée par le recul de 49,2% du trafic voix de la téléphonie fixe.

Le volume de trafic internet enregistre

également un bond de 42,3% en lien avec l'essor du télétravail qui requiert un important recours aux services internet.

Par ailleurs, le nombre de SMS est en hausse de 6,8%.

Cette embellie du volume d'activité a entraîné une hausse du chiffre d'affaires global de 7,1%, sous l'effet de l'accroissement des chiffres d'affaires de la téléphonie mobile (+7,8%) et de l'internet fixe (+20,2%), en dépit d'une baisse de celui de la téléphonie mobile (-8,8%).

En ce qui concerne le nombre d'abonnements du secteur, il progresse de 9,9%, porté essentiellement par la téléphonie mobile (+9,8%).

Au niveau des services de mobile money, une augmentation du chiffre d'affaires de 21,2% et du nombre d'abonnements de 7,4% est enregistrée, dénotant l'appétit croissant des populations pour ces services qui améliorent l'inclusion financière.

#### II.1.d. Prix

La période écoulée de l'année 2021 est marquée par une forte progression des prix à la consommation ainsi que des prix à la production.

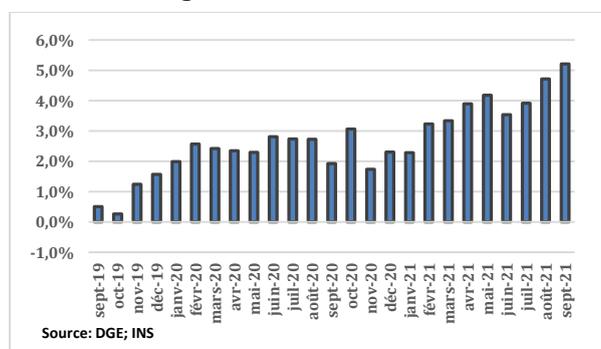
##### □ **Accélération de l'indice des prix à la consommation**

Le renchérissement des prix à la consommation s'accélère, sous l'effet principalement de chocs sur l'offre de produits alimentaires. Ainsi, l'indice général des prix à la consommation augmente de 4,6% au troisième trimestre 2021, en glissement annuel, après des accroissements de 3,0% et 3,9% respectivement aux premier et deuxième trimestres 2021. Cette Accélération est imputable aux prix des produits

comestibles qui passent d'une augmentation de 4,5% au premier trimestre 2021 à des hausses de 6,0% au deuxième trimestre et 8,7% au troisième trimestre.

En moyenne sur les neuf premiers mois de l'année 2021, le niveau général des prix s'accroît de 3,8% après +3,6% enregistré à fin août 2021. Cette progression des prix provient de l'augmentation conjointe des prix des produits comestibles (+6,4%) et ceux des produits non alimentaires (+2,6%).

**Graphique 7 : Evolution de la dynamique de l'indice général des prix à la consommation en glissement annuel**



La hausse des prix est plus d'origine locale. En effet, les prix des produits locaux progressent de 4,4% tandis que ceux des produits importés augmentent plus modérément de 1,1% en moyenne sur la période sous revue.

Toutefois, une accélération de la progression des prix des produits importés est observée et cette tendance pourrait s'accroître, en relation avec l'accroissement des prix dans les pays avancés, consécutif au renchérissement des prix des matières premières et de l'énergie ainsi qu'à l'accroissement du fret maritime. En effet, le prix moyen des produits importés croît de 2,0% au mois de septembre 2021, en glissement annuel, après des hausses de 1,7% le mois précédent et 0,8% au mois de juillet 2021.

### ✓ **Accentuation des tensions sur les prix des produits comestibles**

La hausse des prix des produits comestibles s'accélère. Elle ressort à 6,4% après +5,9% à fin août 2021, sous l'effet de l'augmentation des prix des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » de 6,6% et des « boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » de 1,7%.

Les « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » subissent le bond des prix des tubercules et plantains (+19,6%), des légumes frais (+3,4%), des viandes (+8,5%), des poissons (+8,5%), des huiles et graisses (+4,2%) ainsi que des céréales non transformées (+3,0%).

Concernant les prix des « boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants », leur augmentation est portée par les « boissons alcoolisées » et les « tabacs et stupéfiants » qui croissent respectivement de 0,2% et 7,6%.

L'augmentation des prix des produits alimentaires est en relation avec :

- la baisse de la production vivrière consécutive à la perturbation des ensemencements enregistrée en 2020 du fait d'une part, du déficit pluviométrique et, d'autre part, de l'absence de la main d'œuvre saisonnière provenant des pays de l'hinterland en raison de la fermeture des frontières terrestres ;
- l'insécurité dans les pays sahéliens qui occasionne des difficultés d'approvisionnement en bétail et produits maraîchers ;
- l'accroissement des prix à l'importation du poisson (+10,9% à fin septembre 2021) ;
- la hausse du cours de l'huile de palme, sur le marché international.

Face au renchérissement des prix des produits comestibles, le Gouvernement ivoirien a adopté, le 21 juillet 2021, en Conseil des Ministres, huit (8) mesures immédiates. Il s'agit :

- de la tenue de rencontres sectorielles avec les différents acteurs économiques concernés par l'accroissement des prix, en vue de trouver des solutions idoines ;
- de l'encadrement des prix du riz, de l'huile de palme raffinée, de la viande de bœuf et de la farine boulangère ;
- du renforcement de la surveillance du marché notamment le contrôle de l'affichage des prix et des prix réglementés ;
- de l'intensification de la communication sur les prix et les actions menées dans le cadre de la lutte contre la vie chère ;
- de la révision de la Norme Ivoirienne (NI) de spécification sur le pain, en vue de la prise en compte d'intrants locaux, notamment la farine de manioc, de maïs et d'igname ;
- de la facilitation du retour des bouviers qui convoient le bétail du Mali et du Burkina Faso vers la Côte d'Ivoire ;
- de l'installation de comités locaux de lutte contre la vie chère ;
- du renforcement de la lutte contre le racket sous toutes ses formes.

Ces mesures immédiates seront suivies de mesures structurelles qui devront permettre de consolider les acquis et de lutter de façon pérenne contre la vie chère.

La mise en œuvre de ces mesures ont permis de maintenir inchangé le prix de la baguette de pain à 150 Fcfa/kg et de contenir l'augmentation des prix de l'huile de palme et des viandes.

### ✓ **Augmentation contenue des prix des produits non comestibles**

Au niveau des produits non comestibles, en moyenne sur les neuf premiers mois de l'année 2021, les prix augmentent de 2,6% en glissement annuel, après 2,5% sur les huit premiers mois de l'année. L'accroissement des prix des produits non comestibles est porté par les hausses des prix des fonctions « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (+3,7%), « transport » (+2,6%), « communication » (+3,7%), « enseignement » (+4,2%) et « restaurants et hôtels » (+2,7%).

Les postes enregistrant les plus fortes augmentations de prix sont les loyers effectifs (+6,7%), les services d'« entretien et réparation de logements » (+3,8%), les « services de transport » (+3,4%), les « services de téléphonie et de télécopie » (+3,9%), et l'« enseignement pré-élémentaire et primaire » (+16,8%).

### □ **Hausse de l'indice global des prix à la production industrielle**

L'Indice des prix de la production industrielle progresse de 8,6%, plus fortement que la hausse de 8,3% enregistrée sur les huit premiers mois de l'année 2021. Les prix de la production, départ-usine et hors marges de transport et commercial, évoluent sous l'effet de l'augmentation de ceux des produits manufacturiers et du secteur extractif de 10,5% et 9,4% respectivement. En ce qui concerne les prix de la production des « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » et des « industries environnementales », ils ressortent en stabilité.

S'agissant du secteur manufacturier, son indice des prix de la production progresse

en lien avec le renchérissement des prix de la production des « industries agroalimentaires » (+9,2%), des « industries du cuir, d'articles de voyage et de chaussures » (+16,3%), des « industries de transformation de produits pétroliers » (+26,9%), des « industries chimiques, pharmaceutiques, du caoutchouc et du plastique » (+10,7%), des « industries de matériaux minéraux » (+4,9%), des « industries métalliques » (+4,5%), des « industries électroniques, informatiques, électriques et de machines » (+8,4%) et des « autres industries manufacturières » (+0,8%). En revanche, les prix à la production des « industries textiles et d'habillement » (-4,1%), des « industries du bois » (-6,0%) et des « industries du papier et du carton, imprimerie et reproduction d'enregistrement » (-0,6%) reculent.

### II.1.e. Emplois

Les effectifs dans le secteur de l'emploi formel continuent de progresser, en lien avec la reprise de l'activité économique.

À fin septembre 2021, le nombre de salariés dans le secteur formel s'accroît de 6,2% (+68 593 salariés) pour se situer à 1 169 060. Cette bonne tenue est ressentie à la fois dans le secteur privé (+5,9%) et dans le secteur public (+7,4%).

Dans le secteur privé, le nombre de nouvelles immatriculations est ressorti à 68 985 contre 71 379 un an plus tôt, soit un repli de 3,4%. Ces immatriculations sont enregistrées en grande partie dans les secteurs du commerce (34,3%), de l'industrie manufacturière (18,4%) et dans le BTP (12,8%).

Dans le secteur public, le nombre de nouveaux fonctionnaires enregistrés est en hausse de 0,6%. Les principaux ministères

concernés par ces affectations sont ceux en charge de l'enseignement (49,8%) et de la santé (14,9%).

## II.2. FINANCES PUBLIQUES

A fin septembre 2021, la situation des finances publiques est marquée par une hausse du niveau de recouvrement des recettes et du niveau d'exécution des dépenses totales et prêts nets par rapport à la situation à fin septembre 2020.

### II.2.a. Recettes totales et dons

Les recettes totales et dons ressortent à 4 500,7 milliards, en hausse de 22,5% (+825,9 milliards). Ils bénéficient d'une bonne mobilisation des recettes fiscales et des recettes non fiscales, après une situation en septembre 2020 marquée par des allègements fiscaux en faveur des entreprises impactées négativement par la Covid-19.

#### □ Recettes fiscales en hausse

Le recouvrement des recettes fiscales se situe à 3 830,4 milliards contre 3 099,8 milliards un an plus tôt, en progression de 23,6% (+730,6 milliards). Cette évolution est attribuable à l'accroissement des recettes issues de la fiscalité intérieure (+432,7 milliards) et de la fiscalité de porte (+286,3 milliards).

Les éléments explicatifs des réalisations se présentent comme suit :

#### ✓ Au niveau de la fiscalité intérieure

Les recettes fiscales intérieures se situent à 2 011,8 milliards, en hausse de 432,7 milliards en glissement annuel. De façon spécifique, par nature d'impôt, il se dégage les évolutions ci-après :

- la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) se situe à 411,2 milliards, en accroissement

de 69,5 milliards en lien avec l'activité économique ;

- l'impôt BIC hors pétrole-gaz affiche une hausse de 134,2 milliards, liée à une meilleure performance des entreprises malgré la situation de la Covid-19 ;
- les impôts sur traitements et salaires s'affichent à 442,4 milliards contre 396,8 milliards un an plus tôt, dégagant ainsi une plus-value de 45,6 milliards ;
- les droits d'enregistrement et de timbre ressortent en hausse de 46,2 milliards par rapport à septembre 2020 et s'établissent à 142,4 milliards en septembre 2021 en lien avec les volumes importants soumis à la formalité d'enregistrement.

✓ **Au niveau de la fiscalité de porte :**

Les recettes douanières se situent à 1 681,7 milliards, en augmentation de 286,3 milliards. Les évolutions des différentes rubriques se présentent comme suit :

- les droits et taxes à l'importation, enregistrent une hausse de 237,1 milliards sur l'ensemble des composantes, attribuable aux taxes sur les marchandises générales (+204,1 milliards) et sur les produits pétroliers (+33,0 milliards). Les ressources issues des taxes sur les marchandises générales progressent en relation avec l'accroissement du volume de consommation qui se situe à 10,6 millions de tonnes contre 8,4 millions de tonnes un an plus tôt. Quant aux recettes issues des taxes sur les produits pétroliers, elles augmentent de 33,0 milliards du fait de l'accroissement des volumes de gasoil (930,3 millions de litres contre 793,3 millions de litres) et de super (948,7 millions de litres contre

786,4 millions de litres) mises à la consommation ;

- les taxes à l'exportation enregistrent une hausse de 33,1 milliards provenant de l'augmentation des exportations de cacao fèves de 7,1%.

□ **Bon niveau de recouvrement des recettes non fiscales**

Les recettes non fiscales enregistrent une progression de 32,7% (+151,9 milliards) pour se situer à 616,4 milliards, en relation avec la hausse des recettes de sécurité sociale (+132,0 milliards).

S'agissant des dons, ils reculent de 51,2% (-56,6 milliards), en lien avec le report, au quatrième trimestre, du paiement des échéances du troisième C2D initialement prévu en août 2021.

**II.2.b. Dépenses totales et prêts nets**

A fin septembre 2021, les dépenses totales et prêts nets sont exécutés à 5 258,3 milliards, en progression de 4,0% (+201,4 milliards) en glissement annuel.

Cette bonne tenue est attribuable principalement à l'augmentation des subventions et transferts (+137,6 milliards), des intérêts payés sur la dette (+77,4 milliards) et des dépenses de personnel (+25,1 milliards).

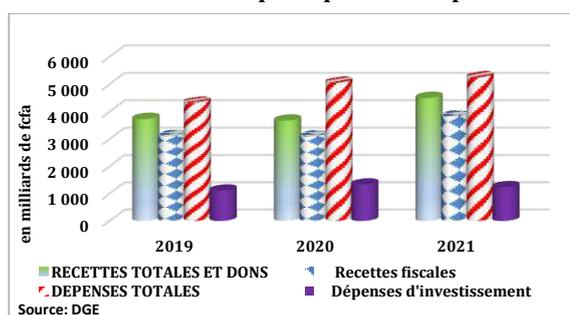
Les évolutions des différentes postes de dépense se présentent comme suit :

- les dépenses de personnel ressortent à 1 397,7 milliards contre 1 372,5 milliards un an plus tôt. Ce niveau d'exécution est attribuable à l'impact de la mise en place d'un dispositif de traitement des actes administratifs et à la rapidité dans la transmission des dossiers de premier mandatement pour

le paiement des salaires des nouveaux fonctionnaires ;

- les subventions et autres transferts atteignent 602,0 milliards contre 464,4 milliards un an plus tôt, en raison des subventions allouées à certaines structures dans le cadre de la lutte contre les effets de la Covid-19 ;
- les dépenses d'investissement sont globalement en baisse de 97,0 milliards (-7,3%), en lien avec le retard dans le démarrage ou la mise en œuvre de certains projets. Le taux d'exécution de ces dépenses se situe à 57,3% à fin septembre 2021 ;
- les dépenses de sécurité s'élèvent à 128,0 milliards contre 110,7 milliards un an plus tôt, en relation avec le besoin de renforcement supplémentaire du dispositif sécuritaire ;
- les intérêts de la dette se situent à 508,3 milliards (dont 231,2 milliards sur la dette intérieure et 277,1 milliards sur la dette extérieure) contre un paiement de 430,9 milliards à fin septembre 2020.

Graphique 8 : Evolution des principaux agrégats des finances publiques à fin septembre



### II.2.c. Financement

A fin septembre 2021, le solde budgétaire affiche un déficit de 757,5 milliards, moins marqué que le déficit de 1 382,0 milliards enregistré à fin septembre 2020.

Le déficit budgétaire est financé par le

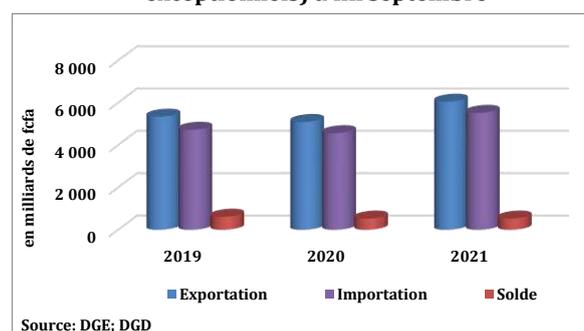
recours aux marchés monétaires et financiers d'un montant de 2 580,2 milliards (y compris les bons de trésorerie). Ces émissions comprennent 756,0 milliards de bons du trésor (dont 603,2 milliards de bons de trésorerie), 528,7 milliards d'emprunts obligataires, 687,1 milliards d'obligations du trésor et 608,4 milliards de financements en devises.

Ces mobilisations ont, par ailleurs, permis de régler les échéances du capital de la dette publique qui s'établit à 1 339,4 milliards (y compris l'amortissement des bons de trésorerie), réparties entre 1 115,7 milliards de dette intérieure (dont 562,9 milliards de bons de trésorerie) et 223,7 milliards de dette extérieure.

### II.3. COMMERCE EXTÉRIEUR

Les échanges extérieurs de marchandises en commerce spécial et hors biens exceptionnels sont marqués par une hausse en valeur des exportations et des importations respectivement de 18,9% et 21,1%.

Graphique 9: Evolution des principaux agrégats du commerce extérieur spécial (hors biens exceptionnels) à fin septembre



Il découle de ces évolutions un solde commercial excédentaire de 528,4 milliards quasiment identique à l'excédent de 529,1 milliards enregistré à la même période de 2020. Par ailleurs, le taux de couverture des importations par les exportations s'affiche à 109,6%, en régression de 2,0 points de pourcentage comparativement à son niveau

à fin septembre 2020.

Concernant les termes de l'échange, ils s'améliorent de 2,8% sous l'effet d'une hausse des prix à l'exportation (+12,6%) supérieure à celle des prix à l'importation (+3,5%).

### II.3.a. Exportations

#### □ *Hausse des exportations en valeur tirée par l'accroissement des ventes des produits primaires.*

La hausse des exportations en valeur s'explique principalement par celle des ventes en valeur des produits primaires (+23,5%), des produits transformés (+15,7%) et des produits miniers (+12,9%).

La progression des ventes des produits primaires en valeur provient principalement des produits de l'agriculture industrielle et d'exportation (+23,8%), notamment le cacao fève (+19,0%), la noix de cajou (+15,8%), le caoutchouc naturel (+42,1%) et le coton masse (+82,2%) qui bénéficient d'une forte hausse des quantités exportées favorisée par la bonne tenue de la production et la normalisation progressive des échanges.

Les exportations de produits transformés en valeur tirent profit de la bonne orientation des ventes de cacao transformé (+9,0%), d'amande de cajou (+130,0%), d'huile de palme (+69,1%) et de « produits pétroliers autres que le pétrole brut » (+26,0%).

S'agissant des exportations de produits miniers, elles croissent sous l'effet de la hausse des ventes en valeur d'or brut et de pétrole brut de 15,4% et 18,9% respectivement. L'or tire profit de l'augmentation des quantités (+15,6%) tandis que le pétrole brut profite de la hausse des prix (+38,6%).

#### □ *Prépondérance des produits primaires dans les exportations*

La structure des exportations en valeur à fin septembre 2021 est quasiment identique à celle de la même période de 2020, avec une prépondérance des produits primaires qui représentent 49,1% des exportations totales. Ils réalisent un gain de 1,8 point comparativement à la situation à fin septembre 2020. En ce qui concerne les produits transformés et les produits miniers, leurs parts dans les exportations se situent respectivement à 34,7% et 16,2%.

Les exportations de produits primaires sont essentiellement composées de produits de l'agriculture d'exportation, notamment le cacao fèves, le caoutchouc naturel et la noix de cajou qui contribuent respectivement à 25,6%, 9,7% et 8,1% de la valeur totale des exportations hors biens exceptionnels.

**Tableau 6 : Structure des exportations en valeur sur les 09 premiers mois 2020 et 2021**

	2020	2021
<b>Exportations hors biens exceptionnels</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
<b>Produits primaires</b>	<b>47,3%</b>	<b>49,1%</b>
Agriculture vivrière, Elevage, Pêche	0,5%	0,5%
Agriculture Industrielle et d'Exportation	46,8%	48,7%
dont Cacao fèves	25,6%	25,6%
Noix de cajou	8,3%	8,1%
Caoutchouc naturel	8,1%	9,7%
Coton masse	2,0%	3,0%
<b>Produits transformés</b>	<b>35,6%</b>	<b>34,7%</b>
1ère Transformation	19,6%	18,8%
dont Cacao transformé	12,6%	11,6%
Huile de palme	1,9%	2,7%
Café transformé	0,6%	0,6%
Amande de Cajou	0,4%	0,8%
Conserves et Préparation Alimentaires	1,4%	1,3%
Manufacturiers	14,5%	14,6%
dont Produits pétroliers autre que le pétrole brut	7,6%	8,1%
<b>Produits miniers</b>	<b>17,1%</b>	<b>16,2%</b>
Pétrole brut	3,8%	3,8%
Or brut	11,8%	11,5%

Source : DGE, DGD

En ce qui concerne les produits transformés, ceux de la première

transformation, dominés par le cacao transformé (11,1%), viennent en première position avec 18,8% des exportations totales en valeur contre 14,6% pour les exportations de produits manufacturés.

S'agissant des produits miniers, ils sont dominés par l'or brut (11,5%) et le pétrole brut (3,8%).

### II.3.b. Importations

#### □ *Progression des importations en valeur portée par les achats de biens de consommation*

Les importations sont principalement soutenues par la hausse en valeur de l'ensemble de ses composantes, à savoir, les biens de consommation (+27,7%), les biens intermédiaires (+14,1%) et les biens d'équipement (+16,4%).

La hausse des achats de **biens de consommation** résulte, d'une part, de celle des produits alimentaires (+26,5%), à savoir les poissons frais (+27,0%) et le riz (+20,7%) et, d'autre part, de celle des autres biens de consommation (+38,7%), notamment les produits pétroliers autres que le pétrole brut (+63,5%) et les véhicules de tourisme (+69,1%).

En ce qui concerne les importations de biens intermédiaires, elles progressent sous l'effet de la hausse en valeur des achats de « fer, fonte, acier et ouvrages en ces métaux » (+39,4%) et de clinker (+47,9%).

Quant aux acquisitions en valeur de **biens d'équipement**, elles s'accroissent grâce à l'augmentation en valeur des importations des produits tels que les « machines mécaniques » (+19,7%) et les « matériels de transport routier sauf véhicules de tourisme » (+40,2%).

#### □ *Les importations toujours dominées par les biens de consommation.*

La structure des importations en valeur est également similaire à celle de la même période de l'année 2020. Elle reste dominée par les importations de biens de consommation qui représentent 50,7% des importations en valeur, soit 2,6 points de pourcentage de plus par rapport à 2020. A l'inverse les parts des biens intermédiaires et des biens d'équipements ressortent à 30,0% et 19,3% respectivement en léger repli comparativement à la situation à la même période de 2020.

**Tableau 7 : Structure des importations en valeur sur les 09 premiers mois 2020 et 2021**

	2020	2021
<b>Importation hors biens exceptionnels</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
<b>Biens de Consommation</b>	<b>48,1%</b>	<b>50,7%</b>
Produits alimentaires	21,1%	22,0%
dont Poissons	1,0%	1,1%
Riz	4,3%	4,6%
Blé tendre	2,0%	1,8%
Autres biens de consommations	27,0%	28,7%
dont Produits pétroliers autre que le pétrole brut	5,6%	7,6%
Produits pharmaceutiques	4,5%	3,6%
<b>Biens intermédiaires</b>	<b>31,8%</b>	<b>30,0%</b>
Pétrole brut	13,7%	11,1%
Fer, fonte, acier et ouvrages en ces métaux	5,0%	5,8%
Produits chimiques	2,3%	2,0%
Papiers et cartons	1,7%	1,6%
Matériaux de construction (clinker)	1,7%	2,1%
<b>Biens d'équipement</b>	<b>20,1%</b>	<b>19,3%</b>
Machines mécaniques	7,9%	7,8%
Machines électriques	5,4%	4,0%
Matériels de transport routier sauf véhicules de tourisme	3,8%	4,4%

Source : DGE, DGD

### II.3.c. Répartition géographique des échanges

L'analyse de la répartition géographique des **exportations en valeur** montre que l'UE reste la première destination des produits ivoiriens, avec 26,7% des ventes. Ensuite viennent l'Asie (23,3%), la CEDEAO

(17,3%), l'Europe hors UE (11,2%) et l'Amérique (10,4%). Comparativement à 2020, les parts de l'UE, de la CEDEAO et des autres pays européens ont respectivement diminué de 3,4, 0,9 et 0,3 point de pourcentage tandis que celles de l'Asie et de l'Amérique ont gagné respectivement 0,3 et 1,0 point de pourcentage.

**Dans l'UE**, les principales destinations des exportations ivoiriennes sont les Pays Bas (8,0%), la France (4,4%), l'Allemagne (3,4%) et la Belgique (3,2%). Les principaux produits exportés sont le cacao fèves, le cacao transformé et le caoutchouc naturel.

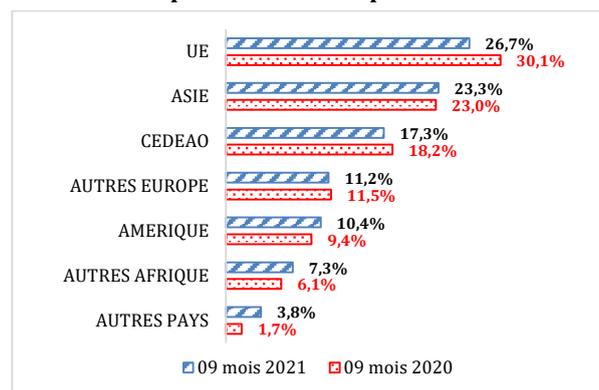
**En Asie**, le Vietnam (7,5%), la Malaisie (5,5%), la Chine (2,8%) et l'Inde (2,5%) représentent les principaux acquéreurs des produits ivoiriens. Ces exportations concernent majoritairement le cacao fèves, le caoutchouc, la noix de cajou et le coton en masse.

**Dans la zone CEDEAO**, la Côte d'Ivoire a pour principaux clients le Mali (6,0%) et le Burkina Faso (4,0%). Leurs achats sont constitués essentiellement de produits transformés notamment l'huile de palme et les produits pétroliers autres que le pétrole brut.

**Sur le reste du continent européen**, la Suisse (5,8%) et le Royaume-Uni (3,4%) sont les principaux acheteurs des produits ivoiriens notamment l'or brut.

**En Amérique**, les Etats-Unis (8,0%) et le Canada (1,2%) sont les principaux destinataires des exportations ivoiriennes vers la zone, composées majoritairement de cacao fèves et de cacao transformé.

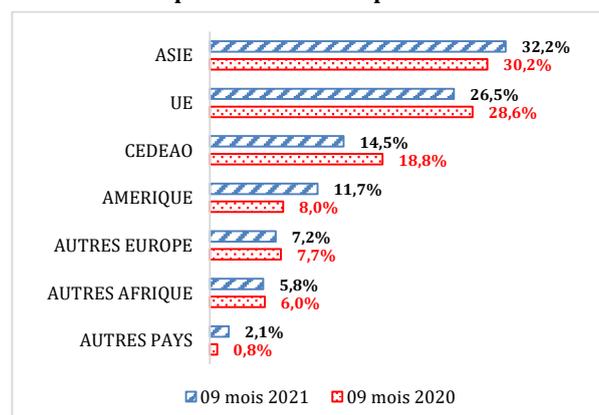
Graphique 10 : Répartition géographique des exportations à fin septembre 2021



Source : DGE, DGD

En ce qui concerne les **importations**, l'Asie demeure le premier fournisseur de la Côte d'Ivoire avec 32,2% des achats en valeur. Elle est suivie de l'UE (26,5%). Quant à la CEDEAO, elle a vu sa part baisser de 4,2 points de pourcentage pour se situer à 14,5%.

Graphique 11 : Répartition géographique des importations à fin septembre 2021



Source : DGE, DGD

**En Asie**, la Chine et l'Inde sont les principaux fournisseurs de la Côte d'Ivoire avec respectivement 14,8% et 5,7% des importations totales. Les importations en provenance d'Asie sont en grande partie constituées de riz, de « fer, fonte, acier et ouvrages en ces métaux », de machines mécaniques et de matériels de transport routier sauf véhicules de tourisme.

**Au niveau de l'UE**, la Côte d'Ivoire a importé ses produits essentiellement de la France (9,5%), de la Belgique (3,5%) et de l'Allemagne (3,3%). L'UE a approvisionné la

Côte d'Ivoire en machines mécaniques, en produits pétroliers autres que le pétrole brut et en produits pharmaceutiques.

**Dans la zone CEDEAO**, l'économie nigériane (10,5%) reste le premier fournisseur devant le Sénégal (1,7%). Les importations en provenance du Nigeria concernent principalement le pétrole brut.

## II.4. SITUATION MONÉTAIRE ET MARCHÉ BOURSIER

### II.4.a. Situation monétaire

La situation monétaire est caractérisée par le maintien de l'orientation accommodante de la politique monétaire adoptée le 21 mars 2020 afin de soutenir le financement du secteur privé et des Etats dans le contexte de crise économique liée à la pandémie à coronavirus. Ainsi, la Banque Centrale a continué de satisfaire les besoins de liquidité exprimés par les banques commerciales à ses guichets au taux unique de 2,00%, en vigueur depuis le 24 juin 2020. Par ailleurs, en vue de permettre aux Etats de disposer de ressources stables et à moindre coût pour le financement de la relance économique, la Banque Centrale, en collaboration avec l'agence UMOA Titre a mis en place, en février 2021 un guichet spécial de refinancement des obligations de Relance (ODR). Ce soutien de la BCEAO s'est renforcé avec la mise en place d'un guichet spécial de refinancement en août 2021 dénommé guichet de soutien et de résilience visant à financer les opérations prévues dans les budgets des Etats en 2021.

A fin septembre 2021, la masse monétaire au sens large (M2) augmente de 21,9% (+2 521,9 milliards) après 24,3% (+2 770,0 milliards) enregistré au mois d'août 2021, en glissement annuel. Cette évolution du rythme de progression résulte d'une

décélération conjointe des actifs extérieurs avec un accroissement de 66,3% après 70,1% au mois précédent et des encours des créances intérieures qui passent de 11,9% à 13,3% un mois plus tôt.

La progression de 11,9% (+1 296,1 milliards) des créances intérieures est soutenue à la fois par la hausse des encours des créances nettes sur l'Administration centrale (+18,1% ; +635,4 milliards) et des encours des créances sur l'économie (+8,9% ; +660,6 milliards). Les créances nettes sur l'Administration centrale augmentent en relation avec les besoins de financement du Gouvernement dans le cadre de la réalisation des projets d'investissement structurants prévus et de la lutte contre les effets de la crise sanitaire. En outre, le secteur privé tire profit de la relance économique en bénéficiant du financement bancaire.

Quant aux actifs extérieurs nets, leur accroissement de 66,3% (+1 671,0 milliards) en rythme annuel, découle de la hausse des actifs détenus par les banques commerciales (+86,0% ; +725,7 milliards) et par la Banque centrale (+56,3% ; +945,3 milliards). Les émissions d'euro-obligations et l'amélioration du profil du rapatriement des ressources extérieures, contribuent à soutenir ces actifs.

L'expansion de la masse monétaire est reflétée aussi bien par les dépôts transférables (+23,2% ; +1 199,7 milliards), la circulation fiduciaire (+21,4% ; +573,7 milliards) que par les autres dépôts inclus dans la masse monétaire (+20,3% ; +748,5 milliards).

Par ailleurs, les passifs à caractère non monétaire et les autres postes nets se contractent respectivement de 16,8% (-316,5 milliards) et 943,0% (-128,6

milliards).

En termes cumulés, sur les trois premiers trimestres de l'année 2021, les nouvelles mises en place de crédits bancaires s'établissent à 4 798,6 milliards, en accroissement de 21,2% (+839,4 milliards) comparativement à la période correspondante de 2020. Cette hausse provient de la dynamique observée au niveau des crédits accordés aux « entreprises individuelles » (+487,2 milliards), aux « autres sociétés » (+328,5 milliards), aux « sociétés d'Etat et EPIC » (+183,3 milliards), aux « personnels des banques » (+32,0 milliards) et aux « clients divers » (+18,9 milliards).

En revanche, des montants octroyés aux « particuliers » (-148,3 milliards), aux « assurances et caisses de retraite » (-31,8 milliards), à l'« Etat et organismes assimilés » (-26,8 milliards) et à la « clientèle financière » (-5,5 milliards) reculent.

Par ailleurs, sur la période sous revue, le taux d'intérêt moyen des crédits s'est établi à 6,0% contre 6,5% à la même période de 2020. S'agissant de la durée moyenne des crédits, elle ressort à 17,3 mois contre 20,6 mois un an plus tôt.

Dans ces conditions, le taux de crédit (créances sur l'économie en % du PIB) devrait continuer de s'améliorer pour se situer à 23,4% en fin d'année 2021, après des taux de 23,0% et 21,7% respectivement en 2020 et 2019.

#### II.4.b. Marché boursier

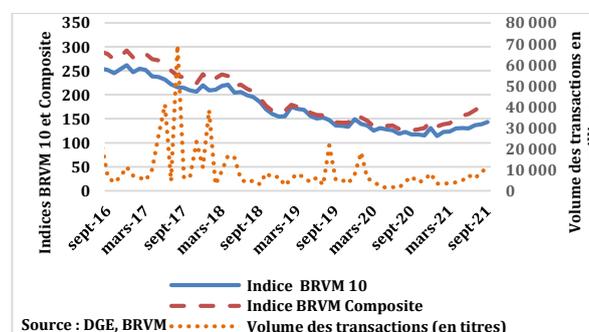
Sur la place boursière de l'UEMOA, le redressement des principaux indicateurs de l'activité observé depuis le mois de février 2021 se poursuit, après une baisse enregistrée au cours des cinq années

précédentes.

Au troisième trimestre 2021, l'indice des dix valeurs les plus significatives (BRVM 10) se raffermi de 16,7% en glissement annuel, après une hausse de 1,4% le trimestre précédent et un repli de 10,1% au premier trimestre. De même, l'indice composite se renforce de 37,1% après un accroissement de 14,5% au deuxième trimestre et une contraction de 4,5% au premier trimestre. L'ensemble des indices sectoriels contribuent à cette embellie.

Au mois de septembre 2021, l'indice BRVM 10 s'accroît de 21,8% en glissement annuel. De même, l'indice composite augmente de 45,7%, sous l'effet de la progression des indices des secteurs de l'agriculture (+223,3%), de l'industrie (+158,1%), du transport (+94,9%), de la distribution (+67,8%), des « finances » (+34,5%) et des « services publics » (+23,9%).

Graphique 12 : Principaux indicateurs du marché boursier de l'UEMOA



En moyenne, sur les neuf premiers mois de l'année 2021, l'indice BRVM 10 croît de 2,2% en glissement annuel et l'indice BRVM composite progresse de 14,9%. La bonne dynamique de l'indice composite résulte de la progression de tous les indices sectoriels, principalement ceux de l'agriculture (+109,3%), de l'industrie (+83,1%), de la distribution (+15,4%) et du transport (+12,1%). Concernant le volume et la valeur des titres transigés, ils croissent respectivement de 12,2% et 151,2% en

moyenne sur la période sous revue.

Par ailleurs, le marché des actions est caractérisé au mois de septembre 2021 par un PER<sup>1</sup> moyen de 12,32 en progression de 0,84 point de pourcentage comparé à celui du mois précédent. Cette hausse traduit, toutes choses égales par ailleurs, un accroissement du prix moyen des actions.

S'agissant du risque du marché des actions, le taux moyen de liquidité ressort en forte hausse de 397,44% après un accroissement de 370,51% enregistré un mois plus tôt. Cette amélioration du taux de liquidité dénote de la capacité à acheter ou à vendre rapidement les actifs qui y sont cotés sans que cela ait d'effet majeur sur les prix. En effet, plus un marché est liquide, plus il est aisé, rapide et peu coûteux d'y réaliser des transactions. Inversement, la prime de risque du marché recule de 0,59 point de pourcentage en variation mensuelle pour s'établir à 2,22%.

## CONCLUSION

L'économie ivoirienne est caractérisée sur les neuf premiers mois de l'année 2021 par une progression de l'agriculture d'exportation, de la production industrielle et des différentes branches du secteur tertiaire. Le marché de l'emploi formel est dynamique et le financement de l'économie reste soutenu, tirant avantage de l'orientation accommodante de la politique monétaire.

L'exécution budgétaire est marquée par une évolution positive des recettes fiscales tandis que les dépenses d'investissement demeurent en repli avec un taux d'exécution de 57,3% à fin septembre 2021.

Cependant, l'économie ivoirienne

enregistre une perte de compétitivité-prix par rapport à ses principaux partenaires, sous l'effet de l'appréciation du taux de change effectif nominal.

Par ailleurs, les tensions sur les prix à la consommation s'accroissent en raison du déficit d'offre lié notamment à la contraction de la production vivrière et l'insécurité dans les zones d'élevage de bétail et de production maraîchère des pays sahéliens.

Au regard de ces évolutions et des perspectives sur le reste de l'année 2021, la prévision de croissance du PIB réel en 2021 est maintenue à 6,5%.

<sup>1</sup> Price Earning Ratio : ratio boursier correspondant au rapport entre la valeur en bourse d'une entreprise et ses profits

**MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES**  
**DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉCONOMIE**  
**DIRECTION DES PRÉVISIONS, DES POLITIQUES ET DES STATISTIQUES ÉCONOMIQUES**

**Date de validation : 23 novembre 2021**

Plateau, Avenue Marchand, Immeuble SCIAM, 1er étage  
04 BP 650 Abidjan 04 - Tél. (00225) 27 20 20 09 58 / 27 20 20 09 24 / 27 20 20 09 25  
Email: [sdc.dppse@dge.gouv.ci](mailto:sdc.dppse@dge.gouv.ci) / [www.dppse.ci](http://www.dppse.ci)